



**RIGES**  
www.riges-uao.net

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes

*ACTES DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE  
RESTITUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE*

## **PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE DES DEFIS ET OPPORTUNITES**

---

Sous la direction de :

**M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de  
la Population, Maître de Conférences, UJLoG**

**M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine,  
Maître de Conférences, UJLoG**

**N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie  
Rurale, Maître de Conférences, UJLoG**

**ISSN: 2521 2125**  
Numéro spécial: Septembre 2023

## INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202>

**Impact Factor: 1,3**

MIRABEL

<https://reseau-mirabel.info/revue/14910/Revue-ivoirienne-de-geographie-des-savanes-RIGES>

**SJIF Impact Factor**

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

**Impact Factor: 5,283 (2021)**

**Impact Factor: 4,933 (2020)**

**Impact Factor: 4,459 (2019)**



**Université  
Jean Lorougnon Guédé**

-----  
**UFR des Sciences Sociales et Humaines**

-----  
**Département de Géographie**

# **ACTES DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE RESTITUTION DES TRAVAUX DE RECHERCHE**

-----  
Sous la direction de MAFOU Kouassi Combo,  
BOLOU GBITRY Abel et N'GUESSAN Kouassi  
Guillaume

-----  
**PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT  
DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE  
D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE  
DES DEFIS ET OPPORTUNITES**

**EDITION DES 02-03 MARS 2023 A BOUAFLE**

**ACTES DES JOURNEES  
SCIENTIFIQUES DE RESTITUTION  
DES TRAVAUX DE RECHERCHE**

-----  
Sur le Thème

-----  
**PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT  
DANS LE CENTRE-OUEST DE LA COTE  
D'IVOIRE : ANALYSE GEOGRAPHIQUE  
DES DEFIS ET OPPORTUNITES**

*Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro Spécial Septembre  
2023, ISSN 2521-2125*

## Comité Scientifique

### Président :

**Mme BIPKO-Koffié Yolande Céline**, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeure Titulaire, Directrice de l'Institut de Géographie Tropicale, UFHB

### Membres :

M. KONE Issiaka, Sociologie des Organisations, Professeur Titulaire, UJLoG

M. KOFFI Béné Jean Claude, Biologie et Ecologie Animale, Professeur Titulaire, UJLoG

M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. ADOU Diané Lucien, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. DIARRA Ali, Géographie des Mers, Maître de Conférences, UJLoG

M. GOHOUROU Florent, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

M. GOUAMENE Didier Charles, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

M. KOUAME Kouadio Arnaud, Géographie de l'Environnement, Maître de Conférences, UJLoG

M. N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UJLoG

M. YAO Kouassi Ernest, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

M. ANOH Kouassi Paul, Géographie de la Santé, Professeur Titulaire, UFHB

Mme BIPKO-Koffié Yolande Céline, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeure Titulaire, UFHB

M. ALOKO-N'guessan Jérôme, Géographie du Transport et des échanges commerciaux, Directeur de Recherches, CRAU/UFHB

M. NASSA Dabié Axel, Géographie urbaine, Professeur Titulaire, UFHB

M. KOLI Bi Zueli, Géographie Physique, Professeur Titulaire, UFHB

M. KABLAN Hassy Joseph, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Professeur Titulaire, UFHB

M. SERHAN Nasser, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UFHB

M. AHOUSI Kouassi Ernest, Hydrogéologie et Géochimie Environnementale, Maître de Conférences, UFHB

M. KOUADIO Konan Eugène, Géographie Physique, Maître de Conférences, UFHB

M. DJAKO Arsène, Géographie Rurale, Professeur Titulaire, UAO

M. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Géographie Rurale et Economique, Professeur Titulaire, UAO

M. KOFFI BROU Emile, Géographie Urbaine, Professeur Titulaire, UAO

M. KOUASSI Konan, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UAO

M. OURA Kouadio Raphaël, Géographie Rurale, Maître de Recherches, CRD/UAO

M. KOFFI Yobouet Stéphane, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UPGC

M. DINGUI Médé Roger, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UPGC

### *Comité d'Organisation*

#### **Président du Comité d'Organisation:**

M. MAFOU Kouassi Combo, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

#### **Président du Comité d'Organisation Adjoint:**

M. BOLOU Gbitry Abel, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

#### **Membres du Comité d'Organisation :**

M. ADOU Diané Lucien, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. DIARRA Ali, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître de Conférences, UJLoG

M. GOHOUROU Florent, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG

M. GOUAMENE Charles-Didier, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

M. N'GUESSAN Kouassi Guillaume, Géographie Rurale, Maître de Conférences, UJLoG

M. KOUADIO Kouamé Arnaud, Géographie de l'Environnement, Maître de Conférences, UJLoG

M. YAO Kouassi Ernest, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG

M. ADAYE Kouassi Albert, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître-Assistant, UJLoG

M. ADJET Affouda Abel, Sociologie de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG

M. ADOU Aka Giscard, Géographie Physique, Maître-Assistant, UJLoG

M. ASSI Akotto Ulrich Odilon, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG

M. DAGO Lohoua Flavient, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Maître-Assistant, UJLoG

M. DIABIA Thomas Mathieu, Géographie de l'Environnement et de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG

M. EBA Konin Arsène, Géographie de l'Environnement et de la Santé, Maître-Assistant, UJLoG

M. ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG

M. GUELE Gue Pierre, Géographie de la Population, Maître-Assistant, UJLoG

- M. KOFFI Bouadi Arnaud Ferrand, Géographie de la Population et de l'environnement, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KONAN Amani Fulgence, Géographie des Ressources pétrolières, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KOUADIO Konan Celestin, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. KRA Koffi Siméon, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. MEL Trostky Alphonse-Charles, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. OUATTARA Sahoti, Géographie urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. SEIDOU Coulibaly, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TANO Kouamé, Géographie Rurale, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TRAORE Drissa, Géographie de l'Environnement et Santé, Maître-Assistant, UJLoG
- M. TRAORE Kinakpéfan Michel, Géographie Urbaine, Maître-Assistant, UJLoG
- M. YAO-KOUASSI Quonan Christian, Géographie de l'Environnement, Maître-Assistant, UJLoG
- Mme KOUASSI Mangoua Akissi Helène-Francette, Géographie Urbaine, Maître-Assistante, UJLoG
- Mme. BODO Kouadiobla Josuée Romaine, Géographie de la Population, Maître-Assistante, UJLoG
- M. ASSI Kopeh Jean Louis, Géographie Rurale, Assistant, UJLoG
- M. KANATE Mohamed, Géographie des Mers et Exploitation des Océans, Assistant, UJLoG
- M. KOUAO N'kpomé Styvince Romaric, Géographie Physique, Assistant, UJLoG
- Mme. TAMBOURA Awa Timité, Géographie de l'Environnement et Santé, Assistante, UJLog



## EDITORIAL

Depuis 2016, le département de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé dans le cadre de ses activités académiques, notamment avec ses étudiants de Licence 3, effectue des sorties de terrain dans plusieurs localités du Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire. A la suite des sorties de terrain, certains travaux ont été par moment approfondis par des Enseignants-Chercheurs.

Six (ans) après le début de ces activités, le département de Géographie, a initié **les journées scientifiques de restitution des travaux de sortie de terrain** autour du thème « **Les problèmes de développement dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire : analyse géographique des défis et opportunités** » qui se sont tenues les **02 et 03 mars 2023 à Bouaflé**.

Le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire est cette partie du territoire qui regroupe trois (3) "régions administratives" que sont le Haut-Sassandra, la Marahoué et le Gôh. Il s'étend sur une superficie de 30 600 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 3 435 421 (INS, 2014). C'est donc une zone géographique de forte concentration humaine alimentée essentiellement par la migration aussi bien nationale qu'internationale. Sur le plan économique, le Centre-Ouest se particularise par l'économie de plantation et la diversification des cultures agricoles. Ce dynamisme agricole a pour fondement un climat tropical humide, un sol essentiellement ferrallitique irrigué par deux fleuves majeurs de la Côte d'Ivoire (le Sassandra et le Bandama) ainsi que leurs affluents.

Aujourd'hui avec la démographie galopante dans cette zone, la déforestation, la rareté des terres agricoles ayant pour corolaire l'étalement urbain, les conflits fonciers et communautaires, les effets du changement climatique, l'assainissement, la qualité du cadre de vie, les politiques publiques locales, l'accès aux services sociaux de base, la sécurité alimentaire, sont autant de défis qui fragilisent l'équilibre durable des localités du Centre-Ouest.

Ces journées scientifiques de restitution des travaux de sortie de terrain sont donc un cadre approprié pour présenter des résultats sur des sujets de recherche variés découlant du thème principal mentionné plus haut.

Ces journées scientifiques constituent l'occasion de faire le bilan de la recherche effectuée par les Enseignants-Chercheurs et les Etudiants des différentes promotions du département de Géographie où la science géographique joue pleinement son rôle de science de l'aménagement territorial et du développement local. Elles sont par ailleurs une vitrine pour la visibilité de l'Université Jean Lorougnon Guédé dans sa vocation « *d'assurer la formation de cadres spécialistes du développement local, rural et communautaire* ».



Les communications enregistrées ont portées sur les questions majeures suivantes :

- Population, Migration, Croissance urbaine et défis de développement dans le Centre-Ouest
- Mutations de l'économie rurale et développement local dans le Centre-Ouest;
- Genre, Gestion des ressources naturelles, Santé et défis environnementaux dans le centre-ouest ivoirien.

**M. MAFOU Kouassi Combo**, Géographie de la Population, Maître de Conférences, UJLoG ;

**M. BOLOU Gbitry Abel**, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG.

**M. N'GUESSAN Kouassi Guillaume**, Géographie Urbaine, Maître de Conférences, UJLoG.

#### **COMITE DE LECTURE**

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOUASSI Konan, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

## Sommaire

<b>Axe 1 : Population, Migration, Croissance urbaine et défis du développement dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire</b>	12
<b>KOUAO N'kpomé Styvince Romaric, ADAYE Kouassi Albert, ADOU Aka Giscard</b> <i>Analyse géographique des interactions entre les populations riveraines et les zones humides en milieu urbain : cas de l'espace rivulaire du Zouzouagnigbeu au quartier Cafop-Lobia dans la commune de Daloa (centre ouest, Côte d'Ivoire)</i>	13
<b>Kinakpefan Michel TRAORE, Awa Timité TAMBOURA, Sahoti OUATTARA</b> <i>Croissance urbaine et risque fluvial à Bouaflé, Centre-ouest de la Côte d'Ivoire</i>	31
<b>KOKOUGNON Liéhon Evelyne, MAFOU Kouassi Combo, OUATTARA Issa Bourahima</b> <i>Population scolaire, équipements et infrastructures socio-éducatifs dans la ville de Bouaflé (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	47
<b>KONAN Amani Fulgence, N'GUESSAN Adjoua Naomi</b> <i>Le transport extra-urbain dans les échanges entre la ville de Daloa et son arrière-pays rural (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	56
<b>Axe 2: Mutations de l'économie rurale et Développement Local dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire</b>	71
<b>KANATE Mohamed, EBA Konin Arsène, ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel</b> <i>Le transport informel dans le transport des charges agricoles dans le Haut Sassandra (Côte d'Ivoire)</i>	72
<b>TANO Kouamé, LOUA Axel Serge Lucke, N'GUESSAN Kouassi Guillaume</b> <i>Les problèmes du transport routier dans les échanges économiques dans le département de Daloa (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	89

<p><b>DAGO Lohoua Flavient</b></p> <p><i>Processus d'exportation des produits de rente de la région du Haut Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	106
<p><b>BOLOU Gbitry Abel</b></p> <p><i>Analyse géographique de l'économie funéraire dans la ville de Sinfra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	120
<p><b>Axe 3 : Genre, Gestion des ressources naturelles, Santé et Défis Environnementaux dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire</b></p>	137
<p><b>N'GUESSAN Kouassi Guillaume, ASSI Kopeh Jean-Louis, KRA Kouakou Toussaint</b></p> <p><i>L'orpaillage clandestin : entre risques agroenvironnementaux et intérêt socioéconomique dans la sous-préfecture de Bouaflé</i></p>	138
<p><b>NAOUNOU Amédée</b></p> <p><i>L'orpaillage dans la Marahoué : enjeux et problèmes d'une zone grise</i></p>	156
<p><b>TRAORE Drissa, COULIBALY Moussa, COULIBALY Mamoutou</b></p> <p><i>Mode d'approvisionnement en eau de consommation et risques de maladies à transmission hydrique au quartier résidentiel extension dans la ville de Sinfra (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	169

**L'ORPAILLAGE CLANDESTIN : ENTRE RISQUES  
AGROENVIRONNEMENTAUX ET INTERET SOCIOECONOMIQUE DANS LA  
SOUS-PREFECTURE DE BOUAFLE**

**N'GUESSAN Kouassi Guillaume**, Maître de Conférences,  
Université Jean Lorougnon GUEDE (Daloa, Côte d'Ivoire)  
Email : ahibakan77@gmail.com

**ASSI Kopeh Jean-Louis**, Maître-Assistant,  
Université Jean Lorougnon GUEDE (Daloa, Côte d'Ivoire)  
Email : assi.kopeh@ujlg.edu.ci

**KRA Kouakou Toussaint**, Doctorant,  
Université Jean Lorougnon GUEDE (Daloa, Côte d'Ivoire)  
Email : [Krak3885@gmail.com](mailto:Krak3885@gmail.com)

*(Reçu le 15 Juin 2023 ; Révisé 10 Juillet Avril 2023 ; Accepté le 20 Août 2023)*

**Résumé**

La pratique de l'orpaillage clandestin connaît une évolution dans les localités de la Côte d'Ivoire. Cette activité constitue en réalité une source de revenus pour les populations rurales. L'agriculture qui occupait la main d'œuvre depuis les années 1960 connaît une chute liée aux facteurs climatiques et à la chute des prix des matières premières d'exportation. Cependant, sa pratique n'est pas sans conséquence néfaste. Elle contribue à la dégradation des sols et la pollution des eaux. Cette étude a pour objectif de montrer les incidences socio-économiques et agroenvironnementales de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé. Les données de l'analyse reposent sur une recherche documentaire et des enquêtes de terrain. Au total, 40 ménages ont été enquêtés dans trois villages de la sous-préfecture. Les résultats montrent que l'orpaillage absorbe la main d'œuvre agricole et constitue un risque agroenvironnemental conséquent. Cependant, cette activité génère des retombées financières considérables pour les praticiens qui se traduit par l'acquisition de biens immobiliers, ou le financement d'autres activités et s'équiper appareils et engins roulants.

**Mots-clés** : sous-préfecture de Bouaflé, orpaillage clandestin, intérêts socio-économiques, risques agroenvironnementaux.

**Abstract**

The practice of illegal gold panning is on the increase in Côte d'Ivoire. In reality, this activity is a source of income for rural populations. Farming, which has been the mainstay of the workforce since the 1960s, is in decline due to a number of factors

(climate, falling prices, etc.). However, the practice is not without harmful consequences. It contributes to soil degradation and water pollution. The aim of this study is to show the socio-economic and agri-environmental impact of gold panning in the Bouaflé sub-prefecture. The data for the analysis is based on documentary research and field surveys. A total of 40 households were surveyed in three villages in the sub-prefecture. The results show that gold panning absorbs agricultural labour and poses a significant agri-environmental risk. However, this activity generates considerable financial benefits for practitioners. Some have been able to use the activity to build major property projects, provide sources of finance for other activities and purchase equipment and vehicles.

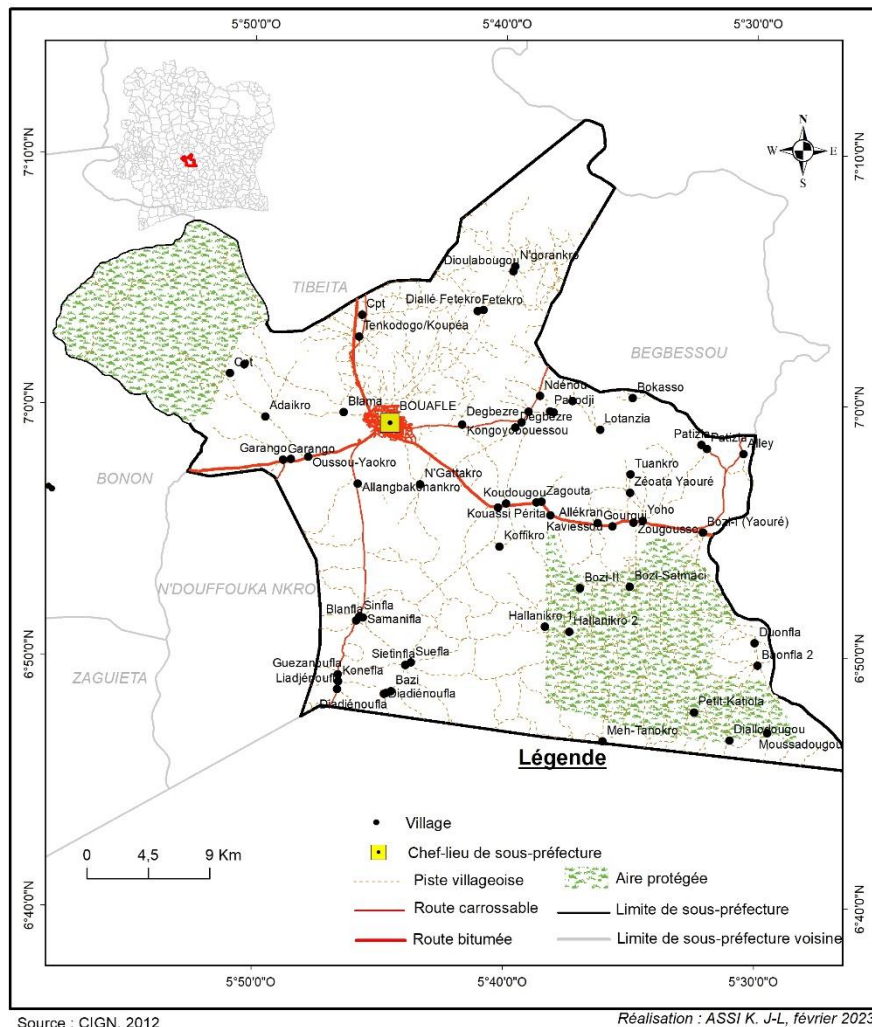
**Keywords:** Bouaflé sub-prefecture, illegal gold panning, socio-economic interests, agro-environmental risks.

## **Introduction**

La pratique de l'activité d'orpaillage est de plus en plus perceptible dans les espaces ruraux des pays d'Afrique subsaharienne. Cette activité vient lutter contre les questions de fluctuations des prix des produits agricoles. À cet effet, l'orpaillage artisanal se pratique en complément ou en échange ou substitution de l'agriculture, ce qui peut mettre en péril l'amélioration de la productivité de l'agriculture qui reste pourtant le principal secteur d'activité (O. Sangaré, 2016, p54). Ce constat est fait dans la sous-préfecture de Bouaflé. L'agriculture de cette zone est percussionnée par la pratique de cette nouvelle activité qui est l'orpaillage. Elle a eu pour motif d'insertion dans l'économie rurale, la chute des prix des produits agricoles liée à la crise socio-politique de 2002. Cette crise a également conduit à un accès difficile à l'alimentation dans les espaces ruraux de Bouaflé (K. J.P. Kouassi et *al.*, 2018, p.370). De ce fait, cette pratique a participé à l'amélioration de l'économie des populations et au bien-être ces agriculteurs. Elle a permis à ces populations rurales de diversifier leurs flux de revenus agricoles et facilité l'accès à l'alimentation. Du coup, cette activité induit un remodelage socioéconomique conséquent dans le monde rural à Bouaflé. Cependant, les retombés environnementaux et agricoles sont encore plus énormes dans cette sous-préfecture. En effet, elle participe à la destruction des composantes physico-chimiques des sols. Ceux qui doivent normalement conduire à la bonne pratique agricole. De ce fait, l'activité agricole se voit amputer par cette activité dans la zone. Du coup de la déprise agricole à la déprise rurale, les effets de l'orpaillage sont considérables en terme également de dégradation des surfaces forestières et de la santé humaine (O. Sangaré, 2016, p.10 ; Soko, 2019, p77). Ces différents constats soulèvent la question suivante : Quels sont les enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la pratique de l'activité d'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé ? pour répondre à cette question l'étude analysera le profil des acteurs de l'activité d'orpaillage dans la

sous-préfecture de Bouaflé, les risques environnementaux et les retombées sur le niveau de vie des praticiens. La sous-préfecture de Bouaflé est située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (Figure n°1) ; à 306 km d'Abidjan, et 59 km de Yamoussoukro ; Elle s'étend sur une superficie d'environ 1252 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 167263 habitants (RGPH, 2014).

Figure n° 1: Présentation de la sous-préfecture de Bouaflé



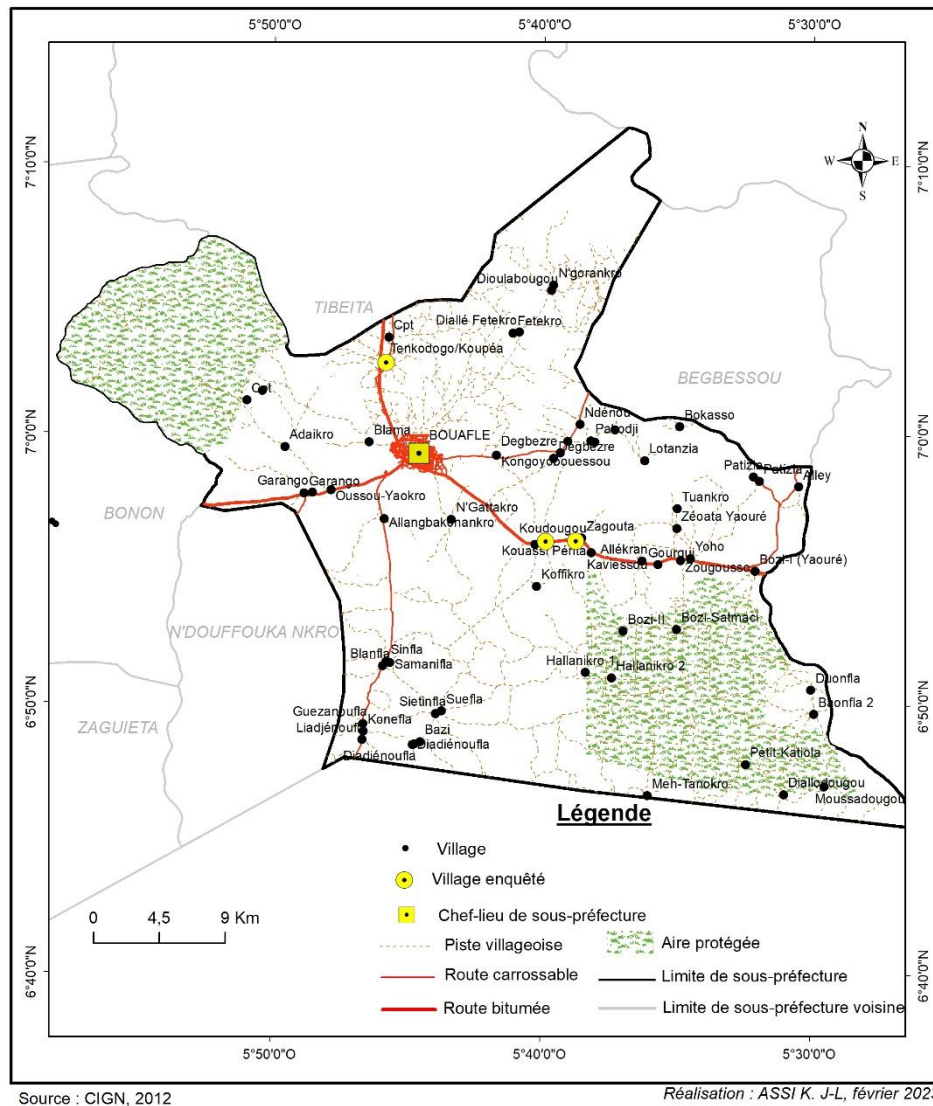
Elle comprend environ 62 villages. Elle est une zone forestière qui est drainée par le Bandama et le lac Kossou. Cette végétation fait de Bouaflé une région essentiellement agricole avec une forte production agricole estimée à 46.803 tonnes de cacao en 2014, 912 tonnes de café, 1090,7 tonnes de coton et 10212,79 tonnes de produits vivriers.

## 1- Méthodes et matériels

Cette étude s'appuie sur une enquête de terrain dans trois villages de la sous-préfecture de Bouaflé. Le choix des localités qui ont fait l'objet d'enquêtes s'est fait selon plusieurs critères. La pratique de l'orpaillage, la déprise agricole, la pénurie de la main d'œuvre agricole et les caractéristiques sociodémographiques ont été les

principaux critères qui ont motivé le choix des villages enquêtés (Figure n°2).

**Figure n° 2 : Répartition des villages d'enquête**



Dans les villages retenus, des entretiens ont été faits avec les chefs coutumiers pour mieux cerner les impacts de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé. Faute d'une base de données sur les acteurs de l'orpaillage, un questionnaire réalisé avec le logiciel Sphinx a été adressé à 40 ménages (18 ménages à Kouassi-Périta, 12 ménages à Koudougou et 10 ménages Koupela) dans la Sous-préfecture selon la méthode de choix raisonné. L'enquête a été complétée par une recherche documentaire. Le traitement statistique des données a été réalisé avec le tableur Excel 2016. Le traitement cartographique a été fait à partir du logiciel Qgis 3.18.



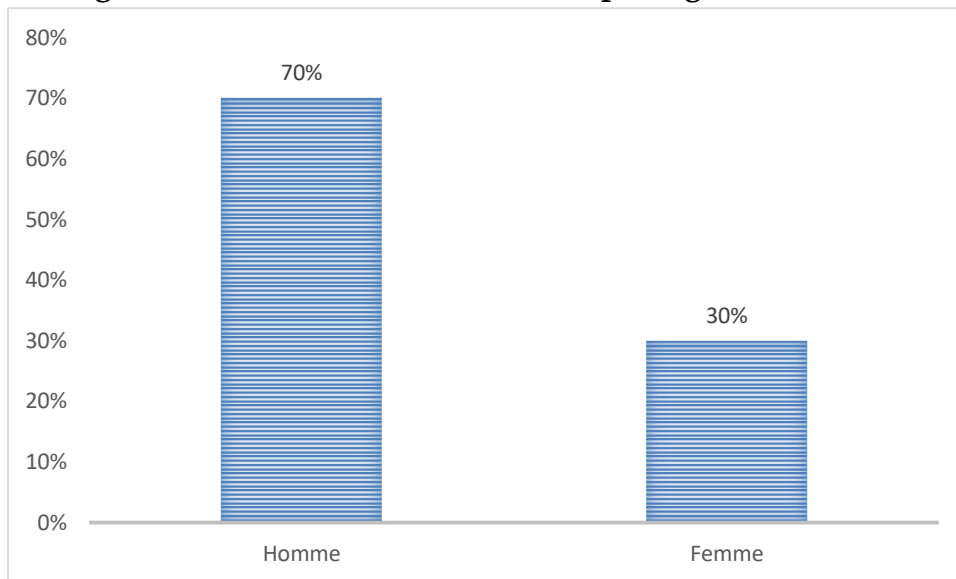
## 2. Résultats

### 2-1. Profil socio-démographique des orpailleurs dans la sous-préfecture de Bouaflé

#### 2.1.1. L'orpaillage : une activité du genre masculin

L'orpaillage est une activité qui occupe une main d'œuvre mixte. C'est -à-dire, la main d'œuvre active féminine et masculine comme le présente la figure n°3 suivante.

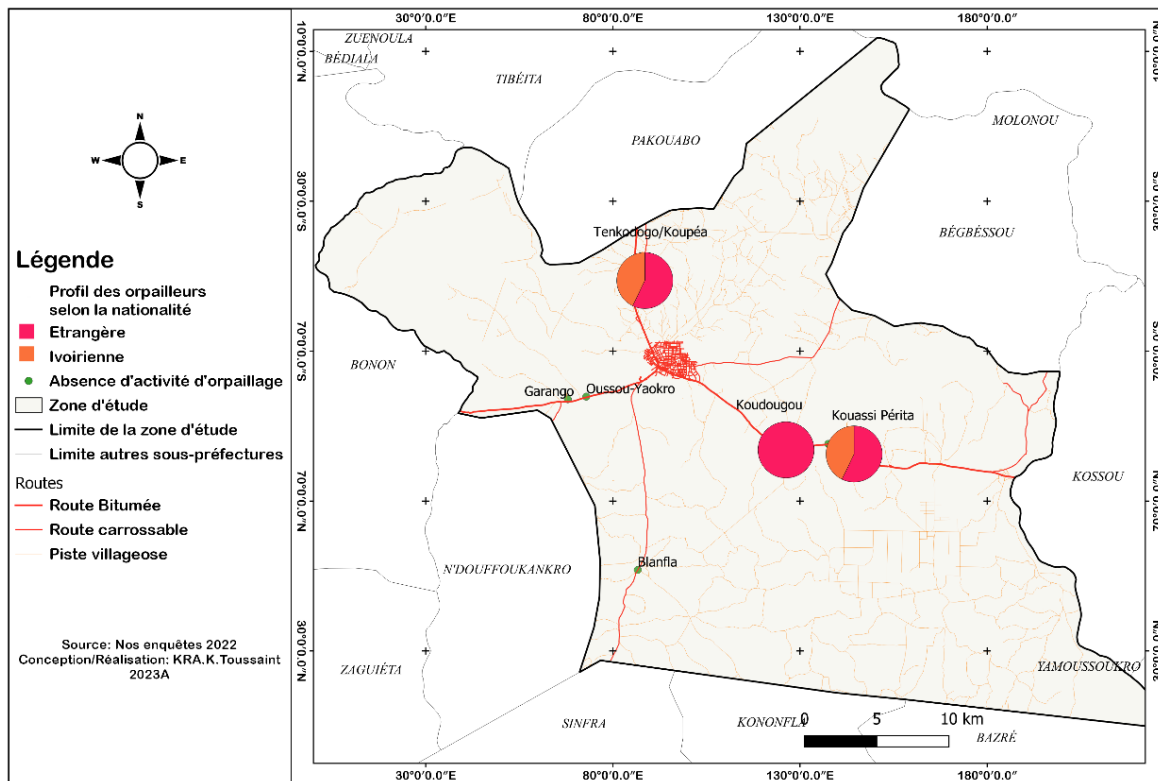
**Figure n° 3 : Profil des acteurs de l'orpaillage selon le sexe**



Source : Nos enquêtes de terrain, 2022

L'analyse de cette figure n°3 indique qu'on retrouve dans la pratique de l'orpaillage à la fois des hommes et des femmes. Cependant, la population homme occupe une place importante (70%) contre 30% de la main d'œuvre féminine. Sur les sites d'orpaillage, le rôle des femmes est dévolu au lavage de l'or. Cette population à majorité masculine est d'origine étrangère. En fait plus de 57% de cette population d'orpailleur sont des expatriés (Burkinabé et Malien) contre 43% d'ivoiriens. C'est le même constat au niveau des villages enquêtés (Figure n°4).

Figure n° 4 : Répartition des orpailleurs selon la nationalité

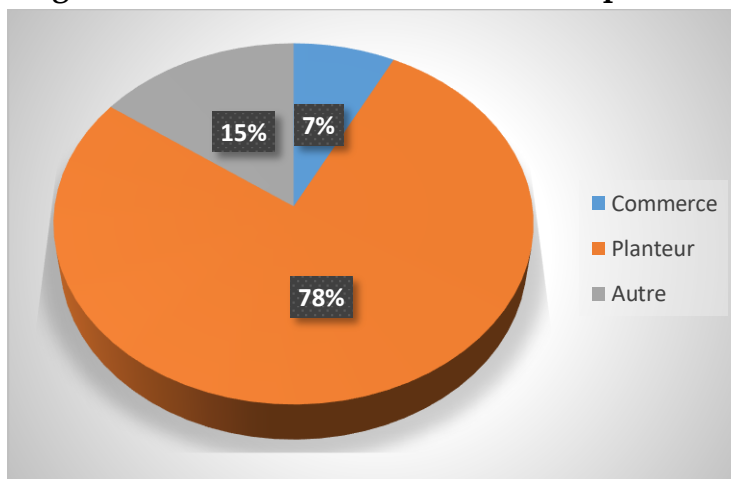


Dans toutes les localités où se déroule l'activité d'orpaillage, il faut dire que la population étrangère est la plus nombreuse. À Koudougou, tous les praticiens de l'orpaillage sont uniquement des étrangers contre un effectif de 75% d'acteurs à Tenkodogo et Kouassi-périta. La forte proportion des acteurs non-nationaux (57%) réside dans le fait que ceux-ci ont la maîtrise de cette activité. En effet, les autochtones et les allochtones ont une connaissance nébuleuse de celle-ci. D'ailleurs, c'est auprès des praticiens étrangers que les nationaux ivoiriens apprennent la pratique de l'orpaillage. En plus du savoir-faire, les étrangers ont aussi le matériel pour mener à bien cette activité. L'implication proprement dite des Ivoiriens n'est que récente. Dans bon nombre de localités, les étrangers sont les précurseurs de l'activité.

### 2.1.2. L'orpaillage : une activité qui phagocyte la main d'œuvre agricole

La sous-préfecture de Bouaflé se voit dépourvue en main d'œuvre agricole car la majorité des planteurs se tourne vers l'activité d'orpaillage. En fait, les actuels orpailleurs étaient au préalable bien ancrés dans les pratiques agricoles (figure n°5).

**Figure n° 5 : Activités antérieures des orpailleurs**



Source : Nos enquêtes de terrain, 2022

L'analyse de la figure n°5 montre que les orpailleurs proviennent d'autres secteurs d'activités. Ils étaient majoritairement agriculteurs (75%) contre 7% de ceux qui autrefois pratiquaient le commerce. L'abandon des activités agricoles au profit de l'orpaillage constitue une menace sérieuse pour l'agriculture. Cette menace se situe à deux niveaux : une perte de la main d'œuvre agricole d'une part et d'autre part, un sérieux concurrent spatial pour la pratique de l'activité agricole. Les orpailleurs dans l'exercice de leur métier, détruit considérablement la structure des sols au point où il est très difficile de pratiquer à nouveau de l'agriculture sur ces espaces anciennement occupés pour la pratique de l'orpaillage. Nos investigations ont montré que 50% des orpailleurs ont l'âge compris entre 30 et 50 ans, les moins de 30 ans représentent 20 % et les plus de 50 ans représentent 30%. Tout ceci inhibe la main d'œuvre agricole car ces orpailleurs qui sont majoritairement des immigrants agricoles s'adonnaient à la pratique de l'agriculture. Bon nombre d'entre eux étaient de simples manœuvres auprès de grands planteurs. Avec l'essor de l'orpaillage, ces jeunes immigrants ont délaissé l'agriculture au profit de celui-ci qui selon eux génère plus de revenus. D'autres raisons de l'abandon de l'agriculture résident dans la saturation foncière, la chute des prix des productions agricoles. Tous ces facteurs exacerbent la pénurie de la main d'œuvre agricole qui impacte négativement les activités agricoles dans la sous-préfecture de Bouaflé.

## ***2.2. L'orpaillage : un risque pour l'environnement et un péril pour l'agriculture***

### ***2.2.1. Un risque environnemental***

L'orpaillage participe à la destruction de l'environnement. En effet, cette activité concourt à la dégradation des éléments minéralogiques du sol ainsi que la destruction de la couche importante du sol qui permette la pédogénèse. Les techniques utilisées par les orpailleurs, engendrent la disparition d'élément très important de la nature et

bien d'autres éléments tels que les feuilles médicinales qui servent de soins. Elle participe également à la pollution de l'eau (Photo n°1). Sur les sites d'orpaillage, l'eau est utilisée pour le lavage des minerais d'où la pratique de cette activité aux abords des retenues d'eau. Cette pratique n'est pas sans conséquence car les risques de pollution de ces cours d'eau sont très élevés. Dans bon nombre de cas, les riverains se plaignent de la pollution de leurs cours d'eau.

**Photo n° 1: Vue d'une machine de pompage dans la pratique de l'orpaillage à Kouassi Péréta**



*Source : Nos enquêtes de terrain, 2022*

Le recours aux engins de pompage d'eau est monnaie courante dans la pratique de l'orpaillage clandestin. D'importants volumes d'eau sont ainsi tirés des cours d'eau pour le lavage des minerais. Ceci n'est pas sans conséquence car dans certains cas, des retenues tarissent au grand malheur des populations riveraines ou ces eaux sont impropres aux usages domestiques. Il faut aussi noter que les orpailleurs recourent à une gamme importante de produits chimiques dans le processus de traitement des minerais. Ces réactifs chimiques sont dans la majeure partie des cas déversés dans certains endroits qui malheureusement finissent par être en contact avec un lit d'un cours d'eau. Les principaux produits tels le mercure, le cyanure polluent même les nappes souterraines. Dans l'ensemble, 68,82% de nos enquêtés admettent recourir aux produits chimiques dans le processus de traitement des minerais et cela au mépris des lois de protection de l'environnement. Cette insouciance abyssale de ces agissements a conduit plusieurs cours d'eau de la sous-préfecture de Bouaflé à une pollution quasi-irréversible au point d'alarmer les autorités sanitaires et administratives au plus haut sommet de l'État. Le rejet des intenses particules dans l'eau constitue une source de pollution des réserves aurifères (Kambire B, et al, 2020, p.14).

### **2.2 .2. L'activité d'orpaillage, une menace pour l'agriculture à Bouaflé**

Selon nos enquêtes, les sites d'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé étaient autrefois des espaces dévolus à la pratique d'activités agricoles. Cela sous-entend que les plantations de ses sites ont été détruites pour la mise en place de l'activité d'orpaillage. Le danger pour l'agriculture réside dans le fait que l'orpaillage engendre de profonds trous qui empêchent de sitôt une reprise de l'activité agricole (Photo n°2 et n°3).

**Photo n° 2: Les anciens creux occasionnés par l'activité d'orpaillage**



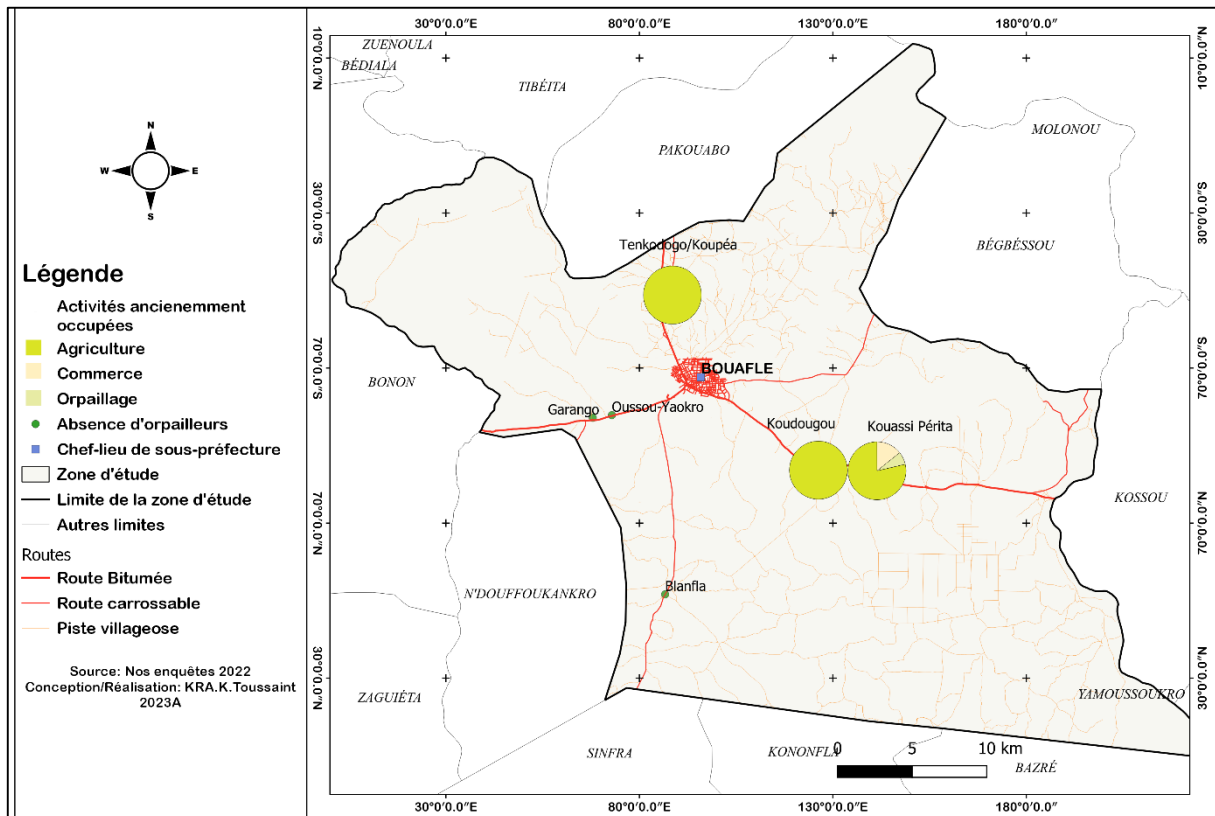
**Photo n° 3: Les creux les plus récents occasionnés par l'orpaillage**



*Source : Nos enquêtes de terrain, 2022*

Les deux photos présentent l'état du sol après la pratique de l'activité de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé. En effet, la première (photo 2) met en exergue un espace utilisé pendant six mois et délaissé. Cependant, la photo 3 expose un espace plus récent. Que se soit dans les anciens espaces ou récents, le constat est-il qu'il est très difficile de refaire l'agriculture compte tenu de la profondeur des trous mais aussi de la nouvelle morphologie du terrain qui ne favorise plus cela. L'orpaillage attire la population anciennement agricole. En fait, d'autres planteurs ont même vendu leur plantation dans le but de la pratique de cette activité. Motivés par la rentabilité de l'orpaillage, les planteurs (Figure 6) ont eux-mêmes favorisé dans une certaine mesure l'essor de l'orpaillage par l'octroi de parcelle à cet effet. L'orpaillage s'accapare ainsi une partie de la main d'œuvre agricole de la sous-préfecture.

**Figure n°6 : Répartition des acteurs de l'orpaillage selon l'activité anciennement occupée**



Il ressort de cette figure n°6, que les acteurs actuels de l'activité d'orpaillage ne sont rien d'autre en réalité que d'agriculteurs reconvertis. Dans les localités investiguées, les orpailleurs étaient principalement des planteurs. Sauf à Kouassi Pérta où certains orpailleurs existaient bien avant. On y rencontre des commerçants également. Les espaces autrefois dévolus à la pratique du binôme café-cacao sont maintenant dévolus à la pratique de l'orpaillage. Les anciens vergers sont ainsi, décimés par la pratique de l'orpaillage au grand bonheur des acteurs de cette nouvelle activité. La mévente des cultures de rente surtout le cacao qui ne présente pas fière allure auprès des paysans semble trouver l'excuse idéale pour s'adonner à la pratique de l'orpaillage tous azimuts. Aujourd'hui, toute cette population s'est tournée vers l'orpaillage. Contrairement aux cultures de rente qui génèrent des gains souvent tardifs, l'orpaillage quant à lui, l'achat se fait in situ. cette instantanéité des gains est de loin un facteur très important de l'essor de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé.

### 2.3. L'orpaillage : une sorte de manne financière importante

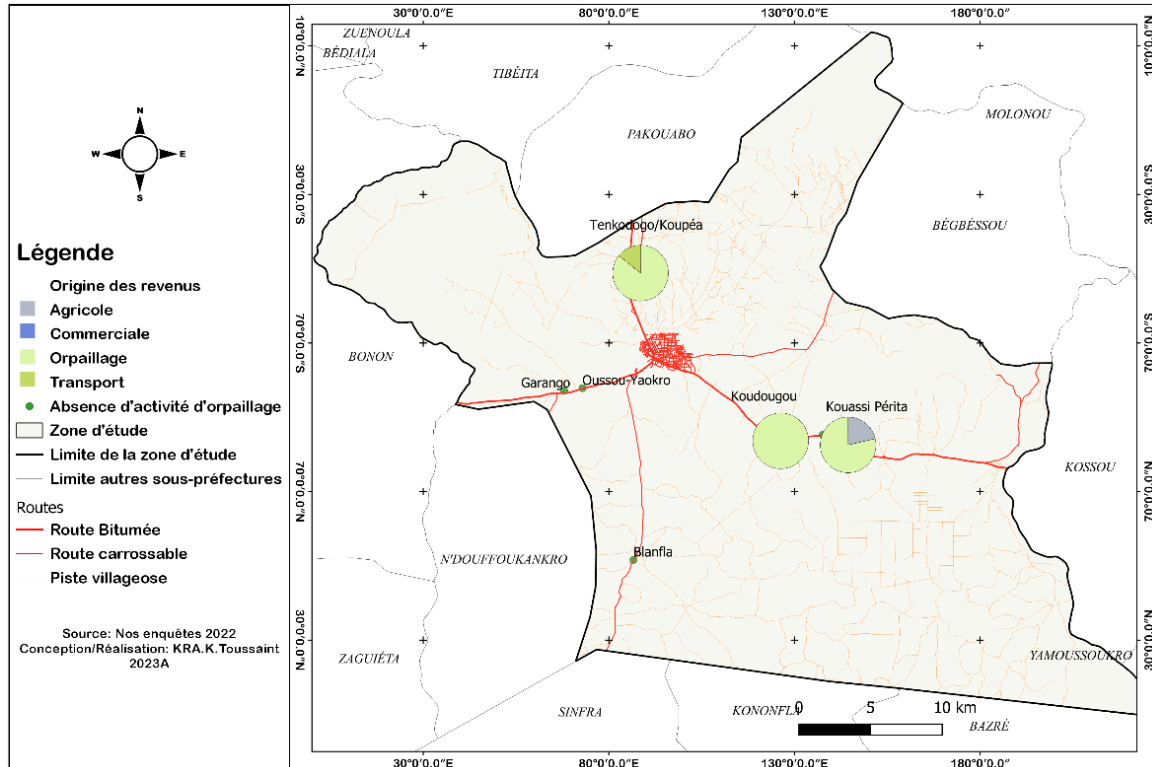
#### 2.3.1. L'activité d'orpaillage, un moyen d'autonomisation des populations rurales de Bouaflé

Les activités génératrices de revenus sont les bienvenues dans le monde rural. Du fait de la précarité qui sévit dans le monde rural, les populations de ces espaces sont très



favorables à toute activité qui génère un revenu susceptible d'impacter positivement leur existence. Dans cette optique, l'orpaillage répond mieux à leurs attentes. Cette activité est de loin la principale source de revenus de nos enquêtés (figure 7).

Figure n° 7 : Répartition des acteurs selon leur source de revenus



L'orpaillage est la principale source de revenu des personnes interrogées. En effet, à Koudougou, 100% des acteurs tirent leurs revenus essentiellement de l'orpaillage. Par contre, à Kouassi Pérिता et Tenkodogo, on remarque une diversification des revenus des acteurs. À Tenkodogo, on a une activité génératrice de revenus qui s'ajoute ; il s'agit de l'activité du transport. Quant à Kouassi Pérिता c'est l'activité agricole.

Ces gains obtenus de l'orpaillage constituent dans bien de figure des fonds d'investissement en faveur d'autres activités et la prise en charge des besoins familiaux entre autres scolarisation des élèves, aux besoins alimentaires et vestimentaires, à la réalisation de projet immobilier. 70% de nos enquêtés indiquent pouvoir assurer la scolarité de leurs proches grâce à l'orpaillage. Elle contribue également à la disponibilité de nourriture dans les ménages. Au niveau de l'alimentation, il faut noter que cette activité participe à la lutte contre la famine dans les ménages dans la sous-préfecture. Selon Monsieur Salifou, habitant du village de Koudougou, la présence de certaines personnes sur les mines d'or s'explique par le manque de nourriture. Il le dit à travers ces mots : « quand nous n'avons rien à manger, nous sommes obligés d'aller aux mines d'or pour avoir de l'argent pour se nourrir afin de ne pas mourir de faim ». Les revenus tirés de cette activité permettent aux populations rurales de se nourrir



convenablement. Tous les enquêtés estiment que l'orpaillage est une activité qui nourrit son homme.

### 2.3.2. L'orpaillage : un moyen d'acquisition de biens matériels

Se loger constitue une des préoccupations existentielles de tout homme. Ainsi, certains itinéraires professionnels permettent d'atteindre cet idéal. L'orpaillage semble être de ces activités qui permettent d'atteindre cet idéal selon les résultats de cette étude. En effet, le constat est que bon nombre d'orpailleurs ont réussi à réaliser d'importants projets immobiliers à partir des gains tirés de l'orpaillage (figure 9)

**Figure n° 9 : Répartition des acteurs selon l'investissement immobilier**



Source : Nos enquêtes de terrain, 2022

Grâce aux revenus de l'activité d'orpaillage, les populations rurales de Bouaflé ont pu réaliser des projets immobiliers. En effet, 76,7% de notre échantillon a pu construire des maisons grâce à cette activité contre 23,3% qui marquent une incapacité de le faire en dépit des revenus tirés. Dans l'ensemble, les maisons sont de type moderne se présentant sous forme de villas (43,5%) ou de trois pièces (52,2%) comme le témoignent les photos 4 et 5.

**Photo n° 4: Vu d'une maison deux chambres salon à Kouassi périta construite grâce à l'orpaillage**



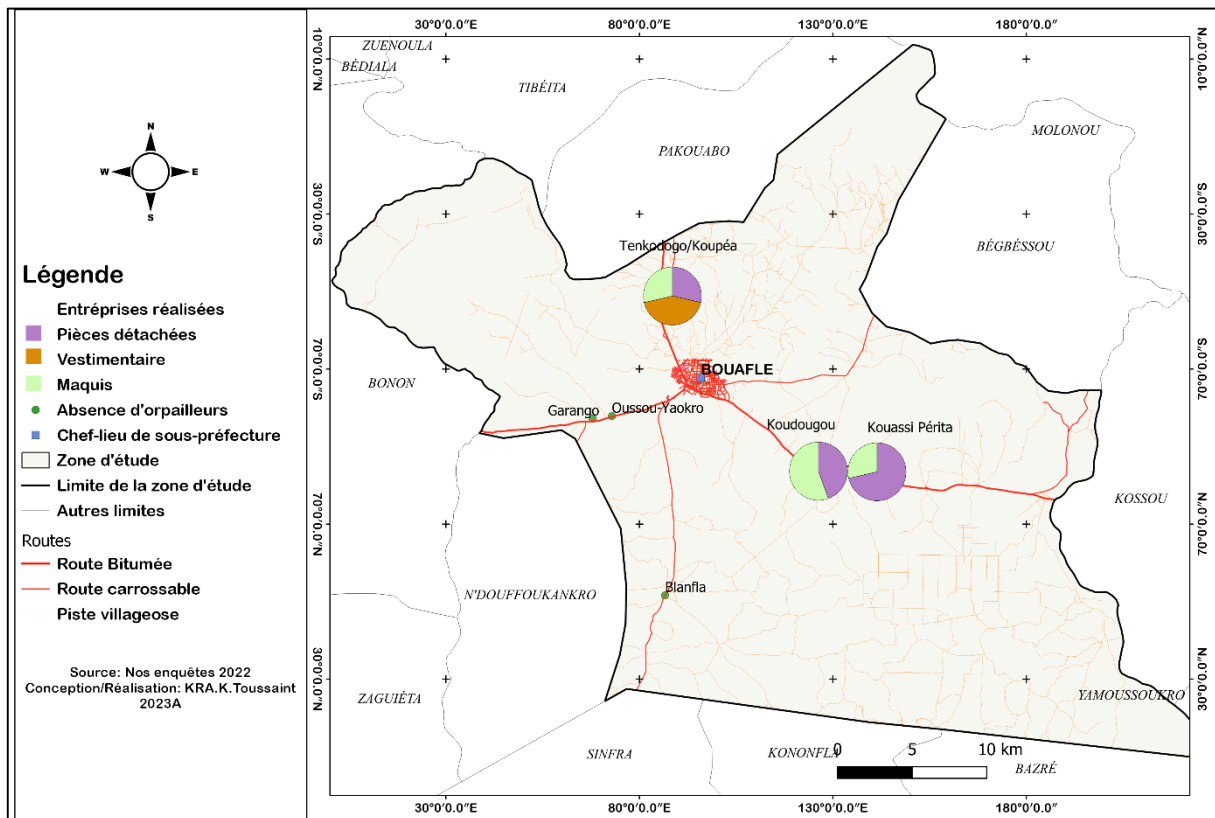
**Photo n°5 : Vu d'une villa à Tenkodogo construite grâce à l'orpaillage**

*Source : Nos enquêtes de terrain, 2022*



Les gains tirés de l'orpaillage servent aussi à financer d'autres activités. La création de microentreprises constitue une voie très prisée par les orpailleurs. En effet, certains investissent dans la vente de pièces détachées (37%), les entreprises de type vestimentaire (26%), de boisson (37%). Il est récurrent de constater que les que ceux qui construisent ne se limitent point seulement à cela mais penchent en faveur aussi d'une pluriactivité. Les personnes interviewées affirment que la terre se faisant rare, l'orpaillage cessera, raison pour laquelle ils investissent dans la création d'autres activités. Les acteurs étrangers rapatrient leurs gains dans le pays d'origine néanmoins, ils affirment détenir d'importants biens immobiliers dans leur pays respectif. Quant aux orpailleurs nationaux, le but principal est la réalisation de projets immobiliers. Ils considèrent cela comme la matérialisation de nos richesses au sol. Une analyse au niveau des villages enquêtés montre une inégale répartition de l'usage des gains obtenus de l'activité (figure 9).

Figure n° 9 : Répartition des orpailleurs selon les secteurs d'investissement

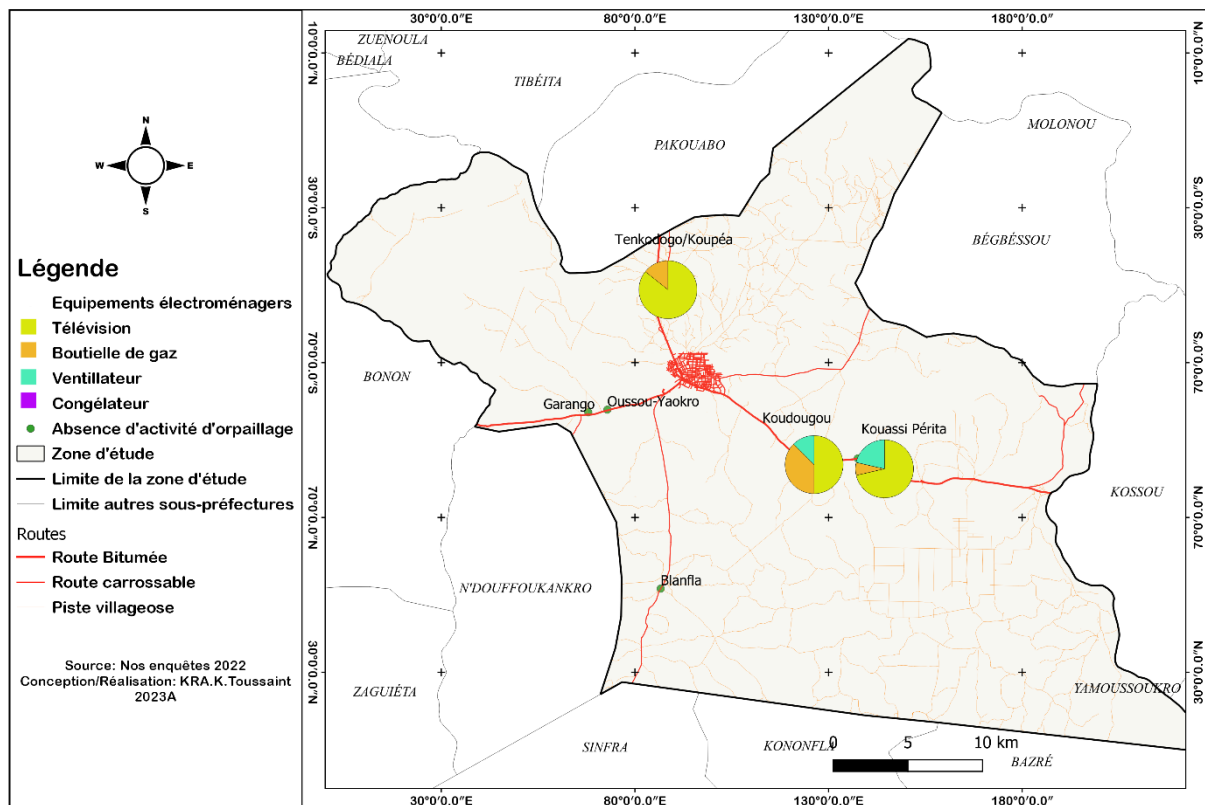


Les gains tirés de l'orpaillage sont utilisés différemment dans les localités enquêtées. En effet, on note un penchant important en faveur de la vente des pièces détachées. Cela peut s'expliquer par l'importance des engins roulants dans la sous-préfecture de Bouaflé. On note qu'à Koupea, certains orpailleurs ont pu investir dans des magasins vestimentaires et la création de maquis. Dans l'ensemble, l'orpaillage constitue un fonds d'investissement dans d'autres secteurs d'activités.

### 2.3.3. L'orpaillage, un facteur de mieux-être des populations rurales

Les revenus tirés de l'orpaillage contribuent inéluctablement à l'épanouissement des populations rurales. Ils offrent la possibilité aux orpailleurs de s'offrir des équipements principalement des appareils électroménagers, des engins roulants (Figure n°10). Les orpailleurs admettent dans leur ensemble majorité que les gains tirés de cette activité ont permis un mieux-être en termes d'équipement de maison. Ils ont des abonnements Canal, des télévisions, des radios, des réfrigérateurs et/ou des congélateurs. A défaut de l'achat d'une voiture, certains se sont offert des motos ou des tricycles. Ce qui a accru la mobilité des personnes dans ces endroits. En effet, certains orpailleurs ont investi dans le transport par la mise en place des taxi-motos.

Figure n°10 : Répartition des orpailleurs selon leurs équipements



La télévision constitue de loin le principal équipement qu'acquiert un orpailleur. À cela s'ajoutent des ventilateurs et/ou des réfrigérateurs et d'autres équipements. L'acquisition d'engins roulants tels que les motos. À cet effet, 83,32% interrogés possèdent un moyen de déplacement. Il s'agit des motos (60%), les voitures (5%) et les trois roues (35%). L'orpaillage influe positivement le bien-être des populations rurales de la sous-préfecture de Bouaflé. Grâce à cette activité, ces acteurs sont parvenus à la réalisation de projets immobiliers et constituer des fonds d'investissement pour d'autres secteurs d'activités.

### 3. Discussion

L'étude a révélé que l'orpaillage clandestin exacerbe la pénurie de la main d'œuvre agricole et dans bien de figure la créer. L'activité occupe un ensemble de femme et d'homme qui ont délaissé les activités agricoles au profit de celle-ci. Cela est soutenu par K. Basoma (2017, p.8). Pour lui à Tingréla les femmes interviennent dans le lavage de l'or. Cette activité leur apporte entre 3000 et 4000 FCFA par jour. Et les hommes pour le creusage de l'or. La présence de jeunes filles est fortement mentionnée sur les sites d'orpaillage (K. Basoma, 2017, p.121). À cet effet, T. Gratz, (2004, p135) souligne qu'en Afrique de l'Ouest, ce sont les jeunes mobiles qui pratiquent l'activité d'orpaillage dans le but de lutter contre le problème financier, délaissant ainsi les activités agricoles. L'orpaillage induit un risque environnemental conséquent. C'est ce que partage O. Lala (2019, p.8-12). Pour lui, l'extraction minière constitue une menace

pour l'environnement. Elle pollue l'air et des cours d'eau, la contribution au réchauffement climatique et les nuisances sont grandes. Cette idée est largement soutenue par B Joseph. (2017, p.7). Pour lui l'activité d'orpaillage est à la base de plusieurs problèmes environnementaux qui sont la déforestation, la pollution des eaux et des sols. Il insiste également sur la dégradation des terres propices à l'activité agricole. En effet, les terres de cultures sont polluées directement ou indirectement par les rejets toxiques des orpailleurs. La technique des orpailleurs pour la recherche de l'or n'est pas sans effet nocifs car elle consiste tout d'abord à creuser la terre à passer avec un détecteur de métaux sur les déblais à la recherche d'or. À cet effet, cette stratégie pour lui conduit à la dégradation des terres favorables à l'activité agricole. Les études de B. F HUE et *al.*, (2020, p15-17) dans la zone d'Ity corroborent cette assertion. L'activité d'orpaillage dans la zone aurifère d'Ity se résume à l'excavation des terres agricoles, la pollution et la destruction du lit du fleuve Cavally, la dégradation du couvert végétal et le déboisement. SOKO (2019, p77) ajoute plus de précision dans la compréhension d'impact néfaste de l'activité d'orpaillage. Pour l'auteur, les conséquences sociales du secteur minier en Côte d'Ivoire incluent des effets néfastes sur la santé des populations locales, une pression accrue sur les terres cultivables, des tensions entre les populations riveraines et les exploitants.

Cependant, nos résultats ont indiqué également que cette activité participe au bien-être des populations. Cette idée est clairement soutenue par AFFESSI et al. (2018 p.304). L'activité d'orpaillage contribue à l'amélioration des conditions de vie de ces acteurs. Ceci se traduit par la construction d'un bâtiment de trois classes pour les écoliers de Kintan et la réalisation d'une pompe villageoise permettant à la population de Lomidouo de s'alimenter en eau potable dans la région de Bounkani. En fait, cette activité permet à sa main d'œuvre de pouvoir réaliser des constructions telles que des écoles, des dortoirs, des entreprises et bien d'autres. Koné Basoma (2017, p115) estime que depuis le déclenchement de la crise socio-politique de 2002 en Côte d'Ivoire, l'orpaillage a pris de l'ampleur dans le département de Tengrela. Cette activité joue un rôle important dans la création de nouveaux emplois et / ou le renforcement d'emplois existants. En d'autres termes, la crise de 2002 et ses séquelles ont poussé les populations rurales à la pratique de l'activité d'orpaillage. À cet effet, selon l'auteur cette activité est restée jusqu'en 2017 une source d'emploi important pour ces acteurs. C'est en effet, le constat qu'observe également par A.B Traoré (2022, p257) en affirmant que l'exploitation minière constitue une source de création d'emplois et de développement des petits commerces dans les villages aux abords des sites au Mali.

## **Conclusion**

Au terme de notre investigation, il ressort que l'activité d'orpaillage a un impact sur l'environnement et le niveau de vie des acteurs. Tout d'abord, l'étude a montré que la

main d'œuvre de l'orpaillage est essentiellement constituée d'hommes (70%) et répartie entre les nationaux (43%) et les non nationaux (57%) et regroupe d'anciens planteurs âgés de 30 à 50 ans. Ensuite, elle a exposé que cette activité est source de dégradation de l'environnement et une menace pour l'activité agricole dans la sous-préfecture de Bouaflé. Elle participe à la pollution des eaux et la destruction des éléments importants de la pédogénèse. En ce qui concerne la pression agricole, la fuite de la main d'œuvre active agricole est observée dans toutes les localités d'enquête. Ajouter à cela certains acteurs détruisent ou vendent les plantations pour la pratique de l'orpaillage. Du coup, les sites d'orpaillage sont des espaces autrefois dédiés à la production du cacao et/ou café. Enfin, cette activité est génératrice de revenus pour les acteurs de la sous-préfecture. Elle leur permet d'être autonome et de s'épanouir. Grâce à cette activité, ces acteurs sont arrivés à la réalisation des projets immobiliers et aux investissements. Elle a contribué également à l'amélioration de la qualité de vie des acteurs par la disponibilité des engins de déplacement et des équipements électroménagers.

### **Références bibliographiques**

AFFESSI Adon Simon, KOFFI Gnamien Jean-Claude, 2016, Impacts sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur la population de la région du bounkani. <http://dsc.doi.org/10.19044/esj-2016.v12n26p288>, consulté le 21-02-2022, pp 288-306.

ASSI-KAUDJHIS Joseph P., KOUADIO Aya Christine et KOUASSI Konan, 2018, Orpaillage, disponibilité alimentaire et compétition foncière dans les zones aurifères du département de Bouaflé. Edition Tropicultura, consulté le 21-02-2022, pp 369-379.

BAMBA Ousmane, PELEDE Souleymane, SAKO Aboubakar, KAGAMBEGA Nicolas, MININGOU Mariette, 2013, Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso, Journal des Sciences Sociales, Volume 13, No 1, pp 1-11.

BASOMA Kone, 2017 : Fièvre de l'or et le devenir des activités rurales dans le département de Tengréla (Nord de la Côte d'Ivoire), publié dans revue ivoirienne de géographie des savanes, numéro 2 Juin 2017, ISSN 2521-s2125 et consulté le 30 Avril 2023, p 108-124.

BOHBOT Joseph, 2017, L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées, EchoGéo, 42, 2017, mise en ligne le 31 Décembre 2017, Consulté le 30 Avril 2023, 20p. GRATZ Tilo, 2004, Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale. pp135-150.

HUE Bi Broda Fulgence, KAMBIRE Bébé, ALLA Della, 2020, Mutation environnementale liées à l'orpaillage. consulté le 21-02-2022, pp 15-17.

OUEDRAOGO Lala, 2019, Orpaillage artisanal et le développement rural (consulté en ligne sur l'annale de l'Université Moundou, Série A-FLASH Vol.7(2), Juin. 2020, aflash-revue-mdou.org, p-ISSN 2304-1056/e-ISSN 2707-6830(consulté le 21-02-2022) 110 pages.

OUMAR Sangaré, 2016, Rôle de l'orpaillage dans le système d'activité des ménages en milieu agricole : cas de la commune de Gbomblora dans la région sud-ouest du Burkina Faso. Edition Québec, Canada (mémoire). 172p.

SOKO Constant, 2019, L'économie minière de l'orpaillage artisanal dans les sociétés post-conflit : jeux des acteurs et enjeux de développement et de coopération internationale. Étude de cas en Côte d'Ivoire, consulté le 21-02-2022, pp 61-79.

TRAORÉ Bougoury Abdou, 2022. Impact socioéconomique de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba au Mali. Volume 3 issue 1-2, pp251-268.